

# LA PACTOISE n°143

DATE DE PARUTION

JUILLET 2020

## *Le Mot du Maire : Mr Laurent ILTIS*

*Chères Pactoises et Pactois,*

*Vous avez bien voulu nous faire confiance à l'occasion des élections municipales des 15 et 22 MARS 2020. Dès le 15 mars au soir, notre liste, votre liste, « PACT D'ABORD » a été élue pour défendre vos intérêts.*

*Nous vous en remercions chaleureusement. Je tiens à vous dire que notre engagement à votre service est entier. Vous avez bien voulu vous déplacer à la mairie pour accomplir un geste pour lequel, nombre de nos compatriotes se sont battus, parfois au péril de leur vie. Votre vote est précieux pour la démocratie, pour notre nation, pour notre république. Vous l'avez accompli dans des circonstances exceptionnelles, bravant le doute, l'inquiétude et de danger. Votre civisme vous honore. Ces circonstances ont incité nombre de Pactoises et Pactois à ne pas se rendre aux urnes. C'est également un choix que nous respectons, dans les conditions uniques de ce premier tour. LA VIE N'A PAS DE PRIX.*

*C'est pourquoi, nous nous consacrons dès à présent à mettre toute notre énergie et nos ressources pour aider et accompagner les Pactoises et les Pactois à traverser cette crise majeure et inédite. Notre détermination est à la hauteur de l'enjeu national. D'ors et déjà, nous avons constitué une cellule de crise municipale. Cette cellule est composée de l'ensemble des colistiers élus par vous. Chacun reçoit une mission précise pour mettre en œuvre les mesures destinées à accompagner toutes les personnes qui en feront la demande. Nous nous adapterons pour répondre à vos requêtes. La cellule de crise est organisée de telle manière à ce qu'elle soit agile, modulable et adaptable à une situation évolutive.*

*Très rapidement, nous avons pris toutes les dispositions utiles pour permettre à nos enfants de suivre dans de bonnes conditions de sécurité, l'enseignement scolaire au sein de notre école communale. Je tiens à ce sujet, à saluer, l'admirable engagement de nos enseignantes et de nos agents communaux.*

*Nous allons vous proposer une offre de services destinée à vous aider, soumise aux ressources limitées d'une petite commune. Néanmoins, nous ne nous interdisons rien qui puisse concourir à améliorer vos quotidien.*

*Régulièrement, je profiterai de cette tribune pour vous rendre compte de nos différents travaux et de l'avancée de ces derniers. Je fais de la transparence de nos actions un postulat incontournable. Je me tiens à votre disposition les vendredis après midi de 14 heures à 17 heures en mairie pour répondre à vos interrogations ou à vos demandes.*

*Je vous renouvelle tous mes remerciements. Je vous adresse tous mes encouragements pour traverser cette crise. Je sais pouvoir compter sur votre civisme. « PACT D'ABORD » est surtout « PACT DEBOUT ». Je vous souhaite également de bonnes vacances estivales.*

Le trombinoscope municipal :

Mr Laurent ILTIS, Maire



Mr Bernard OGIER  
1er adjoint



Mr PERONO Thierry  
2ème adjoint



Mr MARRON Alain  
3ème adjoint



Mr Bernard HUNNINAL  
4ème adjoint



Mme BERTINO Mireille



Mr BONGARD Sébastien



Mr BOSCH Christian



Mr BRUN Michel



Mme BUCZKO Valérie

Le trombinoscope suite ...



Mr BUISSON Xavier



Mme Céline CARROT



Mr Pierre MARTIN



Mme TARACONAT Agnès



Mme THIVIN Catherine

**Le résultat des élections du 15 mars 2020 :**

**Mr OGIER Bernard 244 voix**

**Mr PÉRONO Thierry 241 voix**

**Mr BOSCH Christian 236 voix**

**Mme BUCZKO Valérie 236 voix**

**Mr BUISSON Xavier 236 voix**

**Mr BRUN Michel 235 voix**

**Mme TARACONAT Agnès 235 voix**

**Mr ILTIS Laurent 233 voix**

**Mr HUNNIBAL Bernard 232 voix**

**Mme CARROT Céline 231 voix**

**Mr BONGARD Sébastien 229 voix**

**Mr MARRON Alain 226 voix**

**Mme THIVIN Catherine 220 VOIX**

**Mme BERTINO Mireille 208 voix**

**Mr MARTIN Pierre 205 voix**



### **Cérémonie du 8 mai 2020**

**C'est sous un soleil radieux, que Mme NICAISE Claude, Messieurs les adjoints, et Mr Laurent ILTIS, se sont rendus Vendredi 8 mai au monument aux morts.**

**Cérémonie, tout à fait inhabituelle, (confinement oblige), mais cérémonie quand même.**

**Mme le Maire a lu le message de Monsieur le Président de la République, puis déposer une gerbe à la mémoire de tous les morts de toutes les guerres.**

**C'est seul que Mr OGIER Bernard, adjoint et musicien a fait résonner la Marseillaise.**

## ***La Mairie de PACT recherche locataire (s)***

*Pour l'appartement au deuxième étage au dessus de l'agence postale :*

- un appartement de 57 m<sup>2</sup> + cellier - TARIF 320 EUROS*
- Un coin cuisine + salle de bain + wc + 2 chambres (au 2ème étage)*

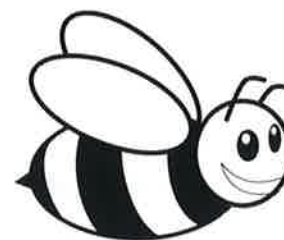


***Renseignements mairie TEL 04 74 84 87 60***

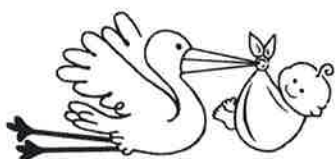
Sauvons nos petites abeilles :

Mr PEILLET, habitant de la commune de PACT ( tel 06 33 37 13 46)  
Se propose de récupérer gracieusement tout essaim d'abeilles sur tout support à hauteur d'homme ou facilement accessible par escabeau ou petite échelle.

Il se déplace sur les départements  
de l' ISERE / DROME et ARDECHE.



## NAISSANCES



*La Pactoise souhaite la bienvenue à Mélina LAFARGE, arrivée le 5 avril 2020, au foyer de Mme Mr LAFARGE Lalia et Christophe, route de Beaurepaire,*

*la bienvenue à Luka Franky SICLER, arrivé le 14 avril 2020, au foyer de Mme GUERDENER Marie et de Mr SICLER Jean-Noël, route de Bellegarde.*

*la bienvenue à Elton Matthieu Cécile Pierre Patrick LAINÉ arrivé le 15 avril 2020 au foyer de Mme LE BOLAY Marine et de Mr LAINÉ Sylvain, chemin en Carte.*

*la bienvenue à Enora Gaëlle Aurélia RUFFO arrivée le 19 mai 2020 au foyer de Mme Mr RUFFO Audrey et Francky, montée du Moulin.*

*Félicitations aux heureux parents .....*

## **RAPPEL HORAIRES DES TONDEUSES :**

**Arrêté préfectoral N° 97-5126 du 31/07/1997**

**Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30**

**Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**

**Les dimanches et jours fériés de 10 h à**

**( cela concerne aussi les travaux de bricolage, et jardinage, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie .. )**

## **FORMATIONS—ALERTER / MASSER / DEFIBRILLER**

**Gratuit, en mairie de PACT**

**Mardi 1er septembre de 17 à 19 heures**

**Vendredi 4 septembre ou Vendredi 25 septembre à partir de 19 h 30**

**( enfant admis accompagné d'un adulte). Maxi 10 personnes par formation.**

**Formations ouvertes à tous, s'inscrire au 04 74 84 87 60**

**La mairie se réserve le droit d'annuler la formation si pas assez inscription.**

LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE VIENNE COMMUNIQUE

### **PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE**

**Participez à votre sécurité**

**Ne tentez pas le voleur !!**

**La gendarmerie nationale veille :AIDEZ -LA**



En cas de longues absences , fermez les volets, et verrouillez -les. De temps en temps, faites les ouvrir, si possible par les voisins.

Vérifiez la fiabilité des serrures et des verrous

Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent

Répertoriez et photographiez bijoux, valeurs et objets d'art. Mettez les en lieu sûr, ainsi que vos chèques et cartes bancaires.

Demandez à un voisin de conserver votre courrier ou à la Poste de la faire suivre

Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la porte d'entrée

Ne cachez pas vos clés à l'extérieur et ne mentionnez ni nom ni adresse sur vos porte-clés.

Très bon été à tous ....



### **VOL DE FLEURS AU CIMETIERE :**

**Une fois de plus, l'inqualifiable s'est produit...  
D'une manière récurrente, les vols de fleurs et  
plantes ont lieu au cimetière communal.**

**Nous publions ici un extrait d'un courrier d'une fa-  
mille touchée par ce fléau ...**

**« Nous rappelons que le cimetière n'est pas un  
lieu où l'on vient faire son marché pour fleurir sa  
cour ou son jardin » ..**

**Message à tous : LE CIMETIERE EST UN LIEU DE MÉMOIRE OU  
REPOSENT NOS PARENTS ET NOS AMIS.  
LEURS PROCHES ENTRETIENNENT CE SOUVENIR EN FLEURIS-  
SANT LEURS SÉPULTURES.**

**NÉANMOINS, DES PERSONNES SANS SCRUPULE VOLENT CES  
FLEURS PROVOQUANT PEINE ET DÉSESPOIR DES FAMILLES.**

**NOUS FAISONS APPEL A LA CONSCIENCE DE CHACUN POUR  
PRÉSERVER L'ESPRIT DE CE LIEU DE RECUEILLEMENT.**

**MERCI DE RESPECTER LE CIMETIERE.**

**Vente au déballage chez un particulier au N° 527-  
Route de Bellegarde à PACT,  
le Vendredi 10 juillet de 14 h à 19 heures  
Le samedi 18 juillet de 10 h à 18 heures**

**Bricolage, vaisselle, vêtements, déco, cd, dvd etc**



## **OUVERTURE D'UN POINT NUMÉRIQUE**

« Démarches administratives »

Modernité oblige, les nouveaux locaux à l'intérieur de la bibliothèque ont intégré l'ouverture d'un Point numérique ouvert au public.

L'achat d'un équipement informatique a été aidé par l'état, et permettra en la présence de l'animatrice « Cécile » de vous rendre sur la plateforme du service public, pour vos déclarations d'impôts, demandes de carte grise, carte identité, passeport, permis de conduire etc ...

**Ouverture Chaque jeudi de 15 à 16 heures  
et samedi matin de 9 h 30 à 11 heures 30**

### La bibliothèque recherche des bénévoles :

Si vous dévorez les romans, vous ne savez peut être pas que cette passion pour les livres pouvait vous faire passer du statut de lecteur (lectrice) à celui de bénévole.

Nous lançons un appel aux habitants afin de dynamiser notre bibliothèque.

Toutes les passions culturelles et tous les profils sont acceptés..

### **Le temps du fleurissement est venu ...**

**Lundi 18 mai, le soleil étant de la partie, les bacs de fleurs ont retrouvé de la gaité, et se sont habillés pour les beaux jours ...**

**Bégonias et géraniums sont parés de belles couleurs et embelliront notre commune.**

**Remerciements à Mme Claude NICAISE, Gilou DILAS et Bernard PIO-LAT, qui ont œuvré pour les plantations..**





**LA MAIRIE RECHERCHE :**

**DEUX AGENTS RECENSEURS  
pour réaliser le recensement de l'INSEE**

**Sur la commune de PACT du 21 janvier au 20 février 2021.**

**Attention, 1 journée de formation en octobre—novembre  
4 demi-journées de formation début novembre .**

**Fonctions : collecte des documents ,informations aux habitants.**

**Qualités : moralité—neutralité—disponibilité—qualités de contact avec les habitants—  
ordre et méthode.**

**Un extrait de casier judiciaire ( bulletin N° 2 ) sera demandé**

**Les personnes ne pouvant pas être agents recenseurs : les élus de la commune—les personnes  
en congé parental—les agents travaillant à temps partiel et quelle que soit la fonction publique—  
les personnes en cessation progressive d'activité—les personnes en congé de fin d'activité— les  
préretraités dans le cadre de l' ARPE ( allocation remplacement pour l'emploi) les préretraités en  
préretraite progressive.**

**Dépôt de candidature + CV à transmettre à Monsieur le Maire de PACT—  
avant le 10 SEPTEMBRE 2020**

**( boîte aux lettres mairie ou messagerie / [mairie.pact@entre-bievreethone.fr](mailto:mairie.pact@entre-bievreethone.fr) )**

**Les fermetures du secrétariat de mairie :**

**Le secrétariat de mairie sera fermé pendant l'été :**

**DU LUNDI 13 JUILLET au VENDREDI 17 JUILLET 2020**

**Du LUNDI 27 JUILLET au VENDREDI 31 JUILLET 2020**

**DU LUNDI 10 AOUT au VENDREDI 14 AOUT 2020**

**En cas d'urgence, prendre contact avec Mr le Maire  
Au 06 49 51 41 41**

## **L'ACCA DE PACT communique :**

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie « covid 19 et des mesures instaurées par le gouvernement, le conseil d'administration de l'ACCA de PACT a pris les décisions suivantes :

- Annulation de son assemblée générale du 14/06
- Annulation de son repas annuel du 28 /06

Nous vous rappelons que cette journée festive est ouverte à tous, et que nous espérons vous accueillir en grand nombre en 2021.

Nous félicitons notre nouvelle équipe municipale pour son élection, et lui assurons de notre soutien dans toutes ses démarches et actions favorisant la vie dans notre village et notre cadre de vie, naturel ou aménagé.

Nous reprenons ici un article de l'Office de Français de la Biodiversité.

**Gestion raisonnée des haies :**

Une haie livrée à elle-même va évoluer à terme vers un alignement arboré. Dans une phase intermédiaire, la haie sans entretien va augmenter régulièrement en emprise et gagner sur les terres agricoles voisines. En atteignant un stade arboré, elle perd en partie sa strate arbustive. Il importe donc de procéder à un entretien approprié pour conserver les fonctions biologiques les plus intéressantes pour la faune sauvage.

**La taille sommitale :** elle limite la croissance de la haie en hauteur et réduit ainsi la pousse des arbustes et des arbres. Ce mode de gestion réduit considérablement les possibilités de nidification pour la majorité des oiseaux. Ce mode de gestion condamne la floraison et la fructification des arbustes. Le potentiel forestier est neutralisé, la fonction brise-vent est annulée.

**La taille en façade :** ce mode de gestion réduit la largeur de la haie et ainsi réduit la disponibilité alimentaire pour la faune sauvage. En période de reproduction des oiseaux, le passage des engins provoque la destruction ou l'abandon des nids. Un entretien brutal et répétitif provoque un appauvrissement de la haie et à terme sa destruction.

**L'entretien de la banquette enherbée :** pour jouer ses fonctions essentielles, la bande enherbée, interface entre la haie et les cultures, devrait occuper une largeur minimale de 1.50 m. Cette emprise est nécessaire pour assurer les fonctions biologiques de toutes les espèces fréquentant la haie ( mammifères, oiseaux, insectes pollinisateurs, carabidés, reptiles), ainsi que les fonctions hydrauliques et de lutte contre l'érosion des sols.

**Conseil d'entretien :** Calendrier d'entretien des arbres et arbustes : entre le 1er septembre et fin février, en dehors de la période de nidification de l'avifaune. Tailleur en février permet de laisser les oiseaux consommer les baies qui sont présentes en hiver.

Nous vous souhaitons un bon été à tous, restez prudents...

Prenez le temps de vivre et de profiter de notre belle campagne. Beaucoup de possibilités et de découvertes à réaliser dans un secteur proche ...

## **Célébration des 100 ans de Madame PUZIN Madeleine Le 21 JUIN 2020**

**Le 21 juin 2020 à 10 heures 30, le conseil municipal a célébré les 100 ans de Madame Madeleine PUZIN, dans la salle de la bibliothèque municipale. Dans une chaleureuse ambiance, accompagnée de ses deux filles Huguette et Michèle, entourée de ses petits enfants et arrières petits enfants et de ses plus proches amis, notre « centenaire » a affiché une forme olympienne.**

**« Mado » comme tout le monde la surnomme a été éblouie par les dessins que les enfants du groupe scolaire lui ont adressés pour cette occasion. Sa petite fille a clos la cérémonie par la lecture d'un poème qui l'a profondément émue.**

**La municipalité a rendu un hommage appuyé à sa « maman » et lui a remis la médaille d'honneur de la localité.**

**Nous rappellerons que Madame PUZIN était l'épouse de Charles PUZIN, Maire de la commune de PACT de 1956 à 1983. La Pactoise souhaite un très bon anniversaire à « Mado » ..**

*Sur la photo Amandine, arrière petite fille de Mme PUZIN, lit un poème à Mado » entourée de ses deux filles.*



## **Des Pactoises disparues ..**

### **Mme Renée BROCHIER nous a quittés.**

Nous avons appris avec tristesse le décès de Madame Renée BROCHIER, née PIOLAT. Elle venait juste d'avoir 81 ans. Discrète, sensible, généreuse, elle a consacré sa vie au bonheur de sa famille. La disparition en 2012 de son époux ( Mr Paul BROCHIER) qu'elle avait toujours épaulé et secondé avec beaucoup de courage, l'avait profondément affectée. Elle laisse ses enfants, ses petits-enfants et tous ses proches dans une grande peine.

La Pactoise adresse ses bien sincères condoléances à ses enfants. Sylvie, François et Florence.

### **Mme CRIPYN Monique nous a quitté.**

Nous avons appris avec tristesse le décès à l'hôpital de VIENNE de Madame Monique CRISPYN née LYONNET.

Elle était née en 1936 à LYON . Après son veuvage, elle était venue à PACT, route de MOISSIEU, prendre sa retraite.

En 1995, elle avait eu le chagrin de perdre son fils Daniel, alors âgé de 33 ans, Sa santé s'étant fragilisée, elle a vendu sa maison, puis s'est éloignée de PACT, et s'est installée à la maison de retraite de BEAUREPAIRE.

La Pactoise adresse ses bien sincères condoléances à ses enfants.

## Monsieur Laurent GAUTHIER nous a quittés ..

Lilian est né le 15 août 1977 à SAINT VALLIER (Drôme). Il a passé toute son enfance au CREUX DE LA THINE , entouré de ses parents Yves et de Marie-Claire et de sa sœur .

Il a fait ses études dans la maintenance, et c'est à SAINT DESIRAT ( Ardèche) dans l'entreprise STS COMPOSITES qu'il a débuté sa carrière, en août 2000, entreprise connue sous le nom de INOPLAST.

PACT, depuis 2008, c'était un choix de vie, une envie de vivre dans un petit village à la campagne pour le calme et la convivialité. Là, à PACT, au lotissement du Domaine du BOURG, il est venu avec Karine et les enfants, acheter un petit bout de terrain, et faire construire la maison de leurs rêves...

C'est en 2009, en mairie de PACT que Lilian et Karine se sont mariés, par un grand soleil du mois de mai, entourés de leurs familles.

Grand amateur de foot, abonné pendant plusieurs années, il suivait son club avec passion l'ASSE de SAINT ETIENNE. Sportif, il aimait aussi le basket, le ski, et surtout les sensations très fortes, n'hésitant pas une seule seconde, pour sauter à l'élastique ou en parachute.

Le cœur sur la main, c'est sans problème, qu'il donnait un coup de main à l'association du SOU des ECOLES de PACT, pour tenir les stands de la kermesse ou la buvette de la matinée boudin.

Lilian, il était discret, gentil , un voisin formidable, un super papa...

La Pactoise adresse ses très sincères condoléances à son épouse Karine et à ses enfants Lukas et Lou-Ann.



La compagnie SUPERLEVURE :

La compagnie SUPERLEVURE prendra ses quartiers d'été pour un moment « d'écriture » à PACT

En effet, nous allons accueillir cet été, salle du foyer rural, la compagnie pour l'écriture de prochains spectacles..

Cette compagnie regroupe des artistes passionnés par le lien étroit entre l'ART et l'épanouissement de l'individu, depuis le tout-petit jusqu'à l'adulte. Depuis 2006 les créations de la compagnie se jouent en France, en région Auvergne-Rhône-Alpes, Ile de France, PACA, ASIE (BANGKOK) et AFRIQUE DU Nord ( Haut Atlas).

En résidence sur les territoires de BIEVRE VALLOIRE, Vienne et Grenoble, les artistes entrent en résonance avec différents publics, petite enfance, écoles maternelles et primaires, collèges et lycées, service néonatalogie, pédiatrie et gériatrie, AFIH et maisons spécialisées.

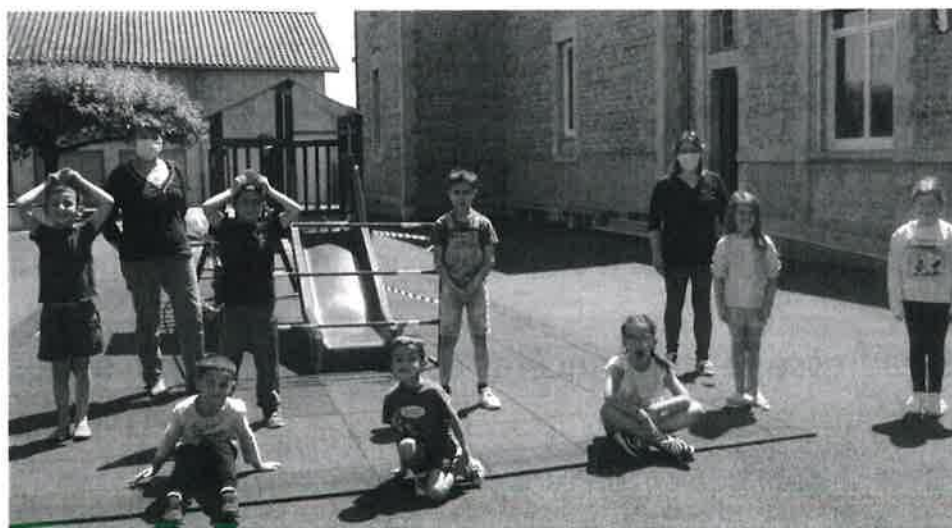
A travers des performances voix, poésie parlée, chantée, musique électrique et visuel collage dessins, ombre projection, ils explorent et nourrissent leur travail de création.

La Pactoise souhaite un très bon travail à la compagnie SUPERLEVURE..

### **Le confinement à l'école primaire de PACT /**

**Conformément au protocole sanitaire, quelques enfants étaient présents à l'école à compter du 11 mai . Deux classes avaient été aménagées pour recevoir au total 18 enfants. Puis, quelques semaines plus tard, tous ont repris le chemin de l'école .**

**On se souviendra de ce temps, où l'enseignante et l' ATSEM étaient masquées..**






**La région  
AUVERGNE RHONE ALPES, en la  
personne de Monsieur  
Laurent VAUQUIER, président,  
qui, présent à VIENNE, le  
13 MAI, a remis à  
Mme Claude NICAISE, Maire de PACT des masques « lavables »  
à destination de tous les habitants du village.**


**Cette distribution est venue, en plus du masque « de la mairie de PACT », masque « jetable », remis dans toutes les boîtes aux lettres mercredi 13 mai .**


**On notera aussi, la prochaine distribution des masques de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.**


**Petit rappel .....**


**COMMENT  
SE PROTÉGER ET  
PROTÉGER LES AUTRES ?**

  
Lavez-vous très  
régulièrement les mains

  
Toussez ou éternuez  
dans votre coude ou  
dans un mouchoir

  
Utilisez un mouchoir  
à usage unique et jetez-le

  
Saluez sans se serrer la main,  
évittez les embrassades



*Petits rappels pour passer un très bon été ...*

*Les propriétaires d'un chien, veilleront à ne pas laisser leur animal aboyer de jour comme de nuit ..*

*Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage.*

*C'est une source récurrente de litige entre voisins.*

*Les aboiements de chien constituant une atteinte à la tranquillité publique.*

*Rappel de l'article R 1336-5 du Code de la Santé Publique, « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde, ou d'un animal placé sous sa responsabilité » .*

*Bon à savoir : cette législation s'applique aux propriétaires, aussi bien de jour que de nuit. C'est-à-dire 24 heures sur 24 !*

*Petit rappel aussi sur les déjections canines , présentes devant la porte du salon de coiffure .....*  
*( un maître responsable ramasse les déjections canines )..*

*A bon entendeur .....* très bon été à tous .....



## **PETIT MOT DU CLUB AUTOMNE ENSOLEILLÉ**

**Un petit bonjour à tous,**

**Un coucou pour renouer le contact avec tous nos adhérents après une si longue absence.**

**Nous espérons pouvoir bientôt nous retrouver ( fin août) et reprendre nos activités au club.**

**Nous essayons malgré tout de prévoir une fin d'année active.  
Nous vous souhaitons un très bon été et de bonnes vacances..**

**Vous espérant tous en bonne santé.**

**Le bureau du club.**





## Réouverture de la bibliothèque/ Médiathèque

C'est masqués que les bénévoles ( Mireille BERTINO et Matthieu PEREZ ) ont accueilli les lectrices Nathalie MOTTUEL et Colette BADIN pour la réouverture le 26 mai ....

Le protocole est respecté, port du masque, lavage des mains au gel hydroalcoolique, et désinfection des livres ..

On notera que sur proposition de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, les abonnements des adhérents ont été prolongés de trois mois en raison du COVID 19.



### **LE SALON DE COIFFURE DE PACT EST OUVERT :**

***Après une longue période de fermeture imposée par le confinement, le Salon de coiffure de PACT a rouvert le 11 mai .***

***Ce moment économiquement et psychologiquement difficile à vivre est passé.***

***Le salon nous accueille de 8 h 30 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Rendez vous au 04 74 48 30 57 OU 06 36 74 17 12 ou directement au 30 chemin des Morelles. ( à côté de la salle Meillon).***

***Fermeture du 1er au 22 août..***

***Bon courage MARTINE, le conseil municipal vous assure de tout son soutien***



En raison du **COVID 19**, les fêtes sont annulées .

**LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGERES L'ÉTÉ**

- Le ramassage aura lieu **TOUS LES MERCREDIS**, attention, les horaires de passage sont modifiés en conséquence, il est préférable de sortir le bac la veille .....
- La bibliothèque / médiathèque sera fermée pendant les congés :  
Les 14 -21 et 25 JUILLET puis 15—25 et 29 AOUT 2020.
- Rentrée scolaire primaire : le Mardi 1er Septembre à 8 h 30
- Cinéma en plein air ( cour de l'école) à la tombée de la nuit, le **SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020**. ( choix du film non connu à ce jour) - organisation du Sou des Ecoles, **GRATUIT** -
- Ouverture de la chasse : le Dimanche 13 Septembre à 7 h
- L' association **AREP** souhaite un excellent été à toutes et à tous..

**LES HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :**

**MARDI DE 13 H 30 à 18 H**

**JEUDI DE 15 H à 18 H 30**

**VENDREDI DE 13 H 30 à 18 H**

**Mr le Maire reçoit le vendredi après midi sur rendez-vous**

**LES NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE :**

**LUNDI— MARDI - JEUDI- VENDREDI—SAMEDI DE**

**8 H 30 à 11 H 30**

La commission information :

**Mme BERTINO MIREILLE**

**Mr HUNNIBAL BERNARD**

MAIRIE DE PACT - 38270 PACT TEL 04 74 84 87 60

MESSAGERIE :

[mairie.pact@entre-bievreethone.fr](mailto:mairie.pact@entre-bievreethone.fr)